

Bulletin d'histoire politique

À la recherche de sujets et de sources d'archives en histoire militaire. Quelques conseils d'usage

Edwidge Munn



Volume 8, numéro 2-3, hiver 2000

L'histoire militaire dans tous ses états

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1060196ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1060196ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique
Comeau & Nadeau Éditeurs

ISSN

1201-0421 (imprimé)
1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Munn, E. (2000). À la recherche de sujets et de sources d'archives en histoire militaire. Quelques conseils d'usage. *Bulletin d'histoire politique*, 8(2-3), 46–56. <https://doi.org/10.7202/1060196ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2000

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

À la recherche de sujets et de sources d'archives en histoire militaire. Quelques conseils d'usage



Edwidge Munn*

Dressons d'emblée le cadre — d'aucuns diraient le labyrinthe — de l'action : vous entreprenez une recherche, vous vous proposez d'analyser un aspect de l'histoire militaire du Canada au XX^e siècle et vous vous présentez aux Archives nationales du Canada. Félicitations. Mais savez-vous exactement sur quel terrain vous vous êtes engagé ? Le repérage et l'examen des documents d'archives est à la base même du travail de l'historien, mais paradoxalement, les cours de méthodologie, s'ils affûtent bien l'esprit critique, préparent mal l'étudiant à ses premières démarches aux archives. L'expérience initiale s'avère souvent déroutante et l'on reste soit déboussolé devant l'ampleur de la documentation, soit interloqué par l'absence inexplicable de sources. Quelques éclaircissements s'imposent donc.

Nous voulons donner ici quelques renseignements pratiques qui permettront au chercheur d'élaborer efficacement sa stratégie de recherche en fonction de son sujet. Bien que nous prenions pour exemple concret les Archives nationales du Canada, les principes généraux énoncés dans le présent article s'appliquent tout aussi bien aux autres dépôts d'archives. Pour illustrer notre propos, nous prendrons comme toile de fond l'histoire militaire canadienne au XX^e siècle, et plus spécialement les deux guerres mondiales ; nous suggérerons quelques sujets et pistes de recherche et donnerons un très bref aperçu de la documentation disponible. Précisons enfin que nous nous limitons ici aux documents textuels. Il va sans dire que les photographies, l'art documentaire, les caricatures, les plans et cartes, les documents sonores, les films, etc. offrent à part entière autant de riches possibilités de recherche et ne doivent pas être considérés comme de simples documents d'appoint aptes à orner les articles et les publications. Par documents textuels, nous entendons aussi bien les fonds publics (dans notre cas, les documents créés par les ministères et les organismes du gouvernement

* L'auteure est archiviste à la référence, Archives nationales du Canada.

fédéral) que les fonds privés, qui regroupent des papiers de personnes et d'organismes ayant contribué au développement social, politique, économique ou culturel du Canada (politiciens, juges, diplomates, hauts fonctionnaires, écrivains, artistes, missionnaires, chefs d'entreprises, syndicats, associations culturelles et ethniques, organisations vouées à l'aide sociale, etc.).

Il fut une époque (au Québec, du moins) où il paraissait rétrograde de faire de l'histoire politique et, à plus forte raison, de l'histoire militaire. Éclipsées par l'histoire économique et sociale, engoncées dans l'événementiel et l'hagiographie, elles étaient boudées par les chercheurs. Mais depuis quelques années, l'histoire politique, ancrée dans l'actualité, s'est renouvelée et a repris ses lettres de noblesse. À son tour, l'histoire militaire se pare de nouveaux attraits, aiguillonnée par un certain colloque d'octobre 1994¹, qui troubla le silence entourant la participation du Québec à la Deuxième Guerre mondiale et qui toucha un point sensible de la mémoire collective. Organisé par l'Université du Québec à Montréal et le Service historique du ministère de la Défense nationale dans le cadre des célébrations du cinquantième anniversaire du débarquement de Normandie, ce colloque eut entre autres le mérite de réveiller l'intérêt des chercheurs francophones pour l'histoire militaire ; il fit la preuve que celle-ci n'était pas la chasse gardée des militaires et des spécialistes et qu'elle pouvait regrouper des historiens et des universitaires de toutes disciplines.

Ainsi, il était donc possible de faire de l'histoire militaire sans traiter uniquement de manœuvres, de tactiques et de faits d'armes. Non pas que ces études soient inintéressantes, mais elles ont le tort d'être considérées comme seuls paramètres de l'histoire militaire, dont les ramifications s'étendent en fait à l'histoire d'une société en période de conflit. Depuis une vingtaine d'années, plusieurs historiens ont échappé à cette catégorisation de l'histoire militaire en inscrivant leurs travaux dans le cadre de l'histoire sociale et culturelle². Plus récemment encore s'est développé — en Europe principalement — le concept de « culture de guerre » qui s'intéresse à l'ensemble des représentations véhiculées avant, pendant et après la guerre³. L'histoire militaire embrasse donc maintenant la société dans toutes ses manifestations.

Vous êtes en panne d'inspiration ? Voici de quoi meubler quelques années de recherche. Commençons par une autre branche mal aimée de l'historiographie, l'histoire administrative. Il est quand même remarquable que du jour au lendemain, en 1914 et en 1939, l'État canadien ait réussi à mettre rapidement en place un imposant appareil administratif de guerre. Comment s'est opérée cette transformation ? Qu'en est-il resté après son démantèlement ? On pourrait également s'intéresser au rôle joué par le Comité de guerre du Cabinet, au travail de la Commission de l'information en temps de guerre et aux interventions du ministère des Services nationaux de guerre

qui a été créé en 1940 pour coordonner les activités de guerre bénévoles, auxquelles plusieurs femmes participaient. Les relations fédérales-provinciales constituent depuis la Confédération une source intarissable de discussions. Quels rapports le gouvernement du Québec a-t-il entretenus avec le gouvernement fédéral ? Jusqu'où est allée sa collaboration avec Ottawa et qu'elle était de fait sa marge de manœuvre ? Comment les deux crises de la conscription ont-elles modifié l'échiquier politique provincial ?

L'histoire des institutions vous rebute ? Tournez-vous alors vers l'information et l'opinion publique. Au menu : les effets de la censure ; la perception qu'ont les Canadiens français de la guerre ; la sémiologie historique ; l'analyse du discours idéologique utilisé pour vendre l'effort de guerre aux citoyens ; l'examen comparatif de la propagande et de ses méthodes : emploie-t-on les mêmes pour le Canada anglais que pour le Canada français ? La récupération politique et sociale des sondages d'opinion publique demandés par le gouvernement ; l'étude des documents officiels produits pendant la guerre et l'analyse thématique des rapports de la Commission d'information en temps de guerre.

L'étude des prisonniers de guerre, des camps d'internement et des camps de réfugiés constitue un autre chapitre intéressant de l'histoire militaire. Comment se sont déroulées les opérations d'internement et qui internait-on ? Qu'a-t-on fait des objecteurs de conscience et des pacifistes ? Le courrier des internés et des prisonniers de guerre nous renseigne à mots couverts sur leurs conditions de détention. On s'interrogera aussi sur le sort des civils canadiens internés dans les camps des pays ennemis (comme l'Allemagne, l'Italie, l'Extrême-Orient) ou contrôlés par l'ennemi (France, Belgique, Hollande, etc.).

On aurait intérêt à mieux comprendre le fossé qui sépare les militaires des civils. La correspondance privée entre les soldats et leur famille établit un lien ténu entre deux mondes qui se font l'un de l'autre une représentation déformée. La censure, d'une part, et le silence compréhensible des anciens combattants, d'autre part, n'ont pas aidé au rapprochement. Se pose aussi le problème de la réintégration du soldat dans la vie civile. Comment l'armée l'a-t-il préparé à sa réinsertion sociale, quelle formation, quels programmes d'éducation lui ont été offerts ? Traitait-on différemment les officiers des soldats ? Quelles leçons le gouvernement avait-il tirées en cette matière de la Première Guerre mondiale ? Que sont devenus les anciens combattants, quels rôles ont-ils joué dans la société ou dans l'armée, s'ils ont choisi d'y poursuivre leur carrière ?

Enfin, on pourrait se pencher sur les répercussions de la guerre et sur les bouleversements qu'elle annonce. Répercussions sur les mentalités, sur l'économie et sur la technologie. À qui l'industrie de guerre a-t-elle profité ?

Comment octroyait-on les contrats ? Avait-on bien planifié le passage à une économie de paix ? Il faudra aussi évaluer l'impact de la guerre sur le développement de la recherche scientifique. La médecine a-t-elle fait des percées importantes au cours des guerres ? Que nous apprennent à cet égard les dossiers médicaux des soldats du Corps expéditionnaire canadien ? Innoyait-on dans les traitements ?

Les sources textuelles immédiates les plus imposantes pour découvrir des éléments de réponse à la plupart de ces questions sont sans aucun doute les archives du ministère de la Milice et de la Défense, pour la période couvrant la Confédération à la Première Guerre mondiale, et les archives du ministère de la Défense nationale, qui regroupent les documents produits par ce ministère depuis la Première Guerre mondiale. Attention cependant : la démarcation n'est pas absolue et plusieurs documents relatifs à la Première Guerre se retrouvent dans le fonds du ministère de la Défense nationale. Selon votre sujet d'étude, il se peut que vous trouviez là tout ce dont vous avez besoin, mais généralement, vous serez amené à consulter d'autres fonds, tant publics que privés, car les deux sont complémentaires. Il est impossible par exemple de discuter des aspects sociaux et politiques des deux guerres sans lire la correspondance des premiers ministres alors en poste (Robert Laird Borden et William Lyon Mackenzie King), correspondance qui révèle les noms de personnes influentes auprès du gouvernement. En ayant ces noms, vous pouvez remonter la filière en consultant — s'ils existent — les fonds de ces conseillers ou les dossiers du ministère dont ils relevaient. Il serait intéressant à cet égard d'étudier le rôle clé joué par Norman A. Robertson⁴, sous-secrétaire d'État au ministère des Affaires extérieures de 1941 à 1946, dont le nom est intimement lié à la politique extérieure du Canada pendant la Deuxième Guerre mondiale. Le *Répertoire des ministères canadiens depuis la Confédération*⁵ permet de repérer rapidement les titulaires de ministères et de connaître la durée de leur mandat. C'est un outil précieux pour ceux qui s'intéressent à l'histoire des hommes politiques liés à l'effort de guerre.

Sans énumérer tous les autres fonds pouvant servir à l'histoire militaire (ce qui serait une tâche immense), contentons-nous d'en présenter sommairement quelques-uns pour illustrer la variété des thèmes que l'on peut aborder. Le fonds Claude-Hurtubise⁶ documente une tranche de l'histoire de l'édition pendant la Deuxième Guerre mondiale. Le fonds est constitué d'une série de correspondance des Éditions de l'Arbre (fondée en 1940 par Claude Hurtubise et Robert Charbonneau) avec divers écrivains européens durant le régime de Vichy. L'ensemble de cette correspondance témoigne du mouvement intellectuel au Québec ainsi que de l'épanouissement de l'édition au Canada français provoqué par la situation de crise de l'édition sévissant en

France au moment de sa défaite en 1940 et de l'instauration du gouvernement de Vichy.

La presse de tranchée est un autre secteur de l'imprimerie que l'on a peu étudié jusqu'à ce jour. Les petites publications régimentaires regorgent de détails, généralement anodins mais néanmoins révélateurs, sur la vie des soldats. Mentionnons l'un des plus connus de ces imprimés, le *Maple Leaf* ; les numéros du *CWAC Newsletter* contiennent de courtes notices biographiques des femmes les plus actives du Corps des femmes de l'Armée canadienne (*Canadian Women's Army Corps*, d'où l'acronyme « *CWAC* ») et ce bulletin constitue une bonne source de renseignements sur leurs occupations professionnelles et leurs activités sociales ; le Régiment de la Chaudière publiait quant à lui un journal hebdomadaire intitulé *Fleur de Lys* ; le *News'n Views* était la publication des unités de l'aviation canadienne détachées à Oldenburg, lors de l'occupation de l'Allemagne en 1945-1946. Malheureusement, ces journaux, en plus d'être généralement très éphémères, sont disséminés dans de nombreux fonds et dossiers, et c'est souvent par coïncidence qu'on les déniche, tant dans les archives privées que publiques. Des bibliothèques, comme la Bibliothèque nationale du Canada, en conservent un certain nombre d'exemplaires.

Il ne faut pas confondre ces publications avec les journaux de guerre des unités (en anglais : *War diaries*) dans lesquels sont consignés chronologiquement les activités et les déplacements des unités. Chacune d'entre elles confie la rédaction obligatoire de son journal à un officier et la narration des événements est d'autant plus étoffée que le rapporteur se sent en verve ; parfois, le lecteur n'y trouve que des considérations météorologiques. La richesse de ces documents réside surtout dans leurs annexes, dans lesquelles on retrouve pêle-mêle des récits détaillés de combats, des cartes, des rapports sur le moral et le comportement des troupes, des procès-verbaux des réunions des officiers supérieurs, des analyses des services de renseignements, des exemplaires des publications régimentaires, etc. Mais voilà, si certains journaux comprennent plus d'une centaine d'appendices, d'autres n'en ont strictement aucun.

Mentionnons pour terminer les dossiers personnels des soldats et officiers de la Première Guerre mondiale qui ont servi dans le Corps expéditionnaire canadien. Les historiens de toutes disciplines et les généalogistes y trouvent leur compte, car ces dossiers peuvent contenir jusqu'à deux ou trois douzaines de formulaires, lesquels portent sur l'enrôlement, la formation, les antécédents médicaux, l'hospitalisation, la discipline, la solde et la démobilisation ou l'avis de notification de décès. Le dossier contient inmanquablement un exemplaire du document d'attestation ou du formulaire d'enrôlement où sont inscrits des renseignements tels que le nom et

l'adresse de la recrue, le plus proche parent, la date et le lieu de naissance, le métier ou la profession et l'expérience militaire ainsi que la description de toute caractéristique physique particulière. Les recrues devaient signer le document d'attestation et ceux qui ne savaient pas écrire apposaient un « X ». Belle étude sur l'analphabétisme en perspective !

Comme on peut le constater, les sujets de recherche sont donc potentiellement nombreux et les sources pour les étudier, variées. Mais où et comment les trouver ? Par où débiter ? Toute bonne recherche commence par la consultation méticuleuse des sources publiées. Ce n'est pas là une grande révélation, mais à en juger par le nombre de personnes qui se présentent aux archives sans avoir accompli ce travail de fond, il semble que cette étape primordiale soit souvent escamotée ou bâclée. À titre d'exemple, mentionnons la *Bibliographie de la vie militaire au Canada, 1867-1995*⁷ de O. A. Cooke : même si elle n'est pas commentée, elle constitue un outil indispensable à tous les chercheurs qui entreprennent des recherches en histoire militaire canadienne. Les thèses de maîtrise et de doctorat sont en outre des mines d'or de renseignements. Les renvois et les bibliographies de ces livres, articles et études énumèrent fort utilement les documents d'archives consultés, ce qui donne un solide point de départ et permet d'éviter bien des tâtonnements infructueux. De plus, on se fait une meilleure idée des sujets qui ont déjà été traités, des champs d'étude qu'il reste à défricher ou des questions qui demandent une réinterprétation. L'élaboration de ce que nous pourrions appeler une « infrastructure de recherche » comporte un volet d'exploration qui semblera fastidieux à première vue, mais qui pourrait s'avérer salutaire en cours de recherche, alors qu'on se trouvera toujours bredouille après avoir épuisé les sources les plus évidentes.

On s'orientera d'autant plus aisément que l'on comprendra les règles présidant à l'organisation, au classement et à la description des documents. Comme toute discipline, l'archivistique possède son propre vocabulaire : fonds, collection, série, acquisition, versement, niveau de description, notice d'inventaire, instrument de recherche sont des termes qui reviennent souvent aux oreilles des chercheurs. Le fonds est un ensemble de documents de toute nature créés, accumulés et utilisés par une personne physique ou morale ou par une famille dans l'exercice de ses activités ou de ses fonctions. Le fonds se compose de séries, qui peuvent elles-mêmes être constituées de dossiers qui, à leur tour, contiennent des pièces⁸. Chacune de ces parties peut faire l'objet d'une description, mais il est plutôt rare que l'on descende aujourd'hui au niveau de la pièce. En règle générale, le chercheur doit se contenter de la liste des dossiers, liste qui est présentée dans ce que nous nommons un inventaire, un répertoire ou un instrument de recherche. Il n'est pas nuisible de se familiariser avec d'autres notions élémentaires de

l'archivistique, comme le principe fondamental du respect des fonds, selon lequel un fonds ne doit pas être entremêlé avec les archives d'un autre fonds et doit être conservé selon son ordre ou son classement primitif s'il existe. C'est ce qui explique pourquoi les fonds ne sont pas classés par sujet ou par date. Ainsi, les séries et les sous-séries des archives du ministère de la Défense nationale correspondent aux divers niveaux administratifs du ministère et portent des titres aussi laconiques que « Dossiers du service central de l'aviation », « Dossiers du sous-ministre adjoint (politique et communication) », « Dossiers du Cabinet du ministre », etc. Souvent, on tient pour acquis qu'un document se trouvera logiquement dans une série donnée ; or, on ne l'y retrace pas. Cela peut s'expliquer entre autres par les méthodes administratives du ministère, c'est-à-dire le processus qu'il a établi pour créer, utiliser et classer ses documents. Sans ce contexte, les chercheurs peuvent difficilement déterminer où ils doivent chercher les documents dont ils ont besoin. D'où l'importance de connaître dans ses grandes lignes l'histoire administrative des ministères dont on s'apprête à dépouiller les archives.

Heureusement, soupirent d'aise plusieurs, l'ordinateur remédie en partie à cette absence d'indexation par sujet en permettant la recherche par mot clé. Effectivement, la tâche est simplifiée, mais il ne faut pas perdre son esprit critique pour autant. Le réflexe est de se lancer aveuglément dans les bases de données d'un site sans s'interroger le moins du monde sur les circonstances de leur création et sur leur contenu exact. Il est essentiel de mettre en contexte les résultats obtenus. Dans le feu de l'action, on s'égaré souvent dans les bases de données et on perd de vue le port d'attache d'un document : de quel fonds, de quelle série provient-il ? Qui l'a créé ? En retraçant la filiation d'un document, on est en mesure de mieux saisir son importance. Certes, les bases de données tendent à témoigner de l'ampleur de la documentation existant sur un sujet donné et permettent de rassembler rapidement les documents pertinents à une recherche sans avoir à compulsé de volumineux instruments de recherche non indexés. Toutefois, les bases de données ne sont pas toujours exhaustives.

Prenons par exemple ArchiviaNet, l'outil de recherche en direct des Archives nationales du Canada⁹. Au moment de son lancement en mai 1999, il comprenait 1,5 million de descriptions de dossiers gouvernementaux (les fonds privés n'y figuraient pas encore), ce qui n'est pas négligeable, mais encore faut-il savoir que ces descriptions sont uniquement des références à des titres de dossiers ; seule la base de données des soldats du Corps expéditionnaire canadien contient un échantillonnage d'images de documents numérisés. Les dossiers créés par les ministères et les organismes du gouvernement fédéral sont classés en plus de 155 fonds ou groupes d'ar-

chives (en anglais : *Record Group* ou « RG »), dont seulement 77 se retrouvent actuellement dans ArchiviaNet. N'y cherchez donc pas les dossiers créés par les Services nationaux de guerre (RG 44), par le ministère de la Production de défense (RG 49) ou par la Société des approvisionnements de guerre des Alliés (RG 61). Par contre, vous pourrez fouiller à loisir dans les 181 821 descriptions de dossiers des archives du ministère de la Défense nationale (RG 24).

Sans vouloir être un rabat-joie, il nous faut encore nuancer la portée de ce chiffre : ces références proviennent d'une soixantaine d'instruments de recherche informatisés décrivant certaines séries du fonds RG 24, qui compte par ailleurs plus de 300 autres instruments de recherche sur format papier ou microfilm. Un nombre encore considérable de listes manuelles et de guides manuscrits ou dactylographiés ne sont pas encore répertoriés sur le site et doivent être consultés sur place. Devant un tel tableau, on comprendra toute la naïveté de l'affirmation : « Je n'ai rien trouvé à l'ordinateur, donc il n'y a rien aux Archives. » Soulignons en passant qu'ArchiviaNet est un site en constante évolution et qu'au moment où vous lirez ces lignes, il se sera enrichi de nombreuses autres données, dont celles livrant accès aux descriptions des fonds privés.

Pour clore le chapitre des mises en garde, évoquons deux autres écueils qui guettent le chercheur dans sa quête de documents. Il devra tenir compte des restrictions appliquées à la consultation de plusieurs fonds privés (établies, le cas échéant, entre le donateur et les Archives) et des contraintes imposées par la Loi sur l'accès à l'information et la Loi sur la protection des renseignements personnels, qui régissent l'accès aux documents du gouvernement fédéral. Obstacle majeur, surtout si l'étude porte, par exemple, sur les services secrets, les armes nucléaires et autres sujets de nature délicate qui risqueraient de froisser les autorités¹⁰...

Autre aléa de la recherche : il se peut qu'en dépit de toutes vos démarches, vous ne trouviez pas les documents recherchés. Il vous faudra peut-être alors contempler la triste et frustrante réalité qu'ils ont été détruits. Ainsi, toute la correspondance et les dossiers du service central de la Direction de la marine antérieurs à 1887 ont été détruits par le feu lors de l'incendie du Parlement en 1897. La cause de la disparition de documents est tout autre dans le cas des tribunaux militaires régionaux, qui avaient été instaurés dans la foulée de la Loi sur le Service militaire de 1917 pour évaluer, accepter ou rejeter les demandes d'exemption au service militaire obligatoire. Les dossiers de ces tribunaux n'existent malheureusement plus :

After the last war, he [le juge Lymon Duff] could not bear the thought of having the conscription records placed anywhere where the public could reach them. The papers of the local tribunals and appeal bodies in Quebec were full of hatred and bitterness

*and would have been a living menace to national unity. He had, therefore, [...] burned them and he was glad to say no real record of conscription existed*¹¹.

L'information manquante peut toutefois se retrouver partiellement dans les journaux et dans les fonds privés d'individus, mais dans ce cas, il faut se montrer persévérant et s'en remettre souvent au hasard¹².

Enfin, pour rassurer le lecteur, ajoutons que la destruction de documents peut s'accomplir en toute légalité, selon des critères élaborés conjointement avec les Archives nationales du Canada et les gestionnaires de dossiers des ministères. Ceux-ci produisant des millions de documents, il est impensable de les conserver tous ; les archivistes établissent donc des calendriers de conservation, déterminent et acquièrent ceux qui ont une valeur archivistique. Aux termes de la Loi sur les Archives nationales du Canada de 1987, il est interdit de détruire les documents gouvernementaux et ministériels sans l'accord de l'Archiviste national, ce qui n'empêche pas certains ministères de passer outre, à l'occasion¹³.

Outre ArchiviaNet et les autres instruments de recherche, il existe des guides thématiques officieux non publiés que les archivistes ont conçus, souvent en réponse à des demandes de recherche pour des projets spéciaux. C'est ainsi qu'ont été constitués les guides sur les dossiers relatifs à Grosse-Île, aux criminels de guerre nazis, aux camps d'internement, aux prisonniers de guerre, au traitement réservé aux Canadiens d'origine japonaise pendant la Deuxième Guerre mondiale. De même, il existe des compilations pour les unités du Corps expéditionnaire canadien (instrument de recherche 9-57), pour la milice canadienne (instruments de recherche 9-58 et 9-59) et pour les navires de la Marine royale canadienne. Ces guides offrent l'intérêt de regrouper en un seul dossier des références de documents tirés de divers fonds qu'on n'aurait pas songé à consulter à prime abord. Pour l'heure, ces guides ne sont disponibles que sur place, dans la salle de référence des Archives. L'un d'entre eux a toutefois été publié : *Canada at War, 1939-1945. A Survey of the Archival Holdings of the Second World War at the National Archives of Canada*¹⁴, compilé par Timothy D. Dubé, donne un très bon aperçu de la richesse des fonds d'archives gouvernementales pour l'étude de l'histoire militaire pendant la Deuxième Guerre mondiale. Toutefois, ces guides sont figés dans le temps ; n'ayant pas été mis à jour, ils ne tiennent pas compte des récentes acquisitions.

Une fois que vous aurez épuisé tous les outils de recherche — informatisés ou non — mis à votre disposition, il vous faudra consulter des documents conservés dans d'autres institutions archivistiques, comme les archives provinciales et régionales (peut-être même aurez-vous commencé par là) ; il est bon de savoir que le Service historique du ministère de la

Défense nationale conserve pour sa part de nombreux dossiers relatifs à l'histoire militaire du XX^e siècle.

Il est à espérer que toutes ces démarches et précautions à prendre ne décourageront pas le chercheur, mais attiseront plutôt sa curiosité. C'est indéniable, des milliers de sources dorment dans les dépôts d'archives, encore méconnues ou inégalement exploitées. Vous n'avez qu'à les découvrir et à vous servir. Et comme l'écrivait l'historien Marcel Trudel dans la conclusion de son *Initiation à la Nouvelle-France*, il y a des projets de recherche pour un siècle ou deux¹⁵. En réalité, le facteur temps est sans doute le pire ennemi du chercheur qui, coincé par les délais, ira au plus facilement repérable, au plus accessible, au plus évident. Les trouvailles reviendront à ceux qui se montreront patients et fins limiers...

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Intitulée « La participation des Canadiens français à la Deuxième Guerre mondiale : mythes et réalités », cette conférence internationale se déroula du 6 au 9 octobre 1994 au Collège militaire royal de Saint-Jean et à l'Université du Québec à Montréal. Les actes du colloque ont été publiés dans le *Bulletin d'histoire politique*, vol. 3, n^{os} 3/4, printemps-été 1995 (épuisé).
2. Nous pensons entre autres à Jean-Pierre Gagnon qui a fait figure de pionnier au Canada avec son ouvrage *Le 22^e bataillon (canadien-français), 1914-1919. Étude socio-militaire*, Québec et Ottawa, Les Presses de l'Université Laval et ministère de la Défense nationale, 1986.
3. Pour avoir une explication détaillée de ce concept de culture de guerre, le lecteur lira avec intérêt la thèse de doctorat de Jérôme Coutard, « Des valeurs en guerre. Presse, propagande et culture de guerre au Québec, 1914-1918 », Université Laval, 1999.
4. Archives nationales du Canada, fonds Norman A. Robertson, MG 30 E 163.
5. *Répertoire des ministères canadiens depuis la Confédération, 1^{er} juillet 1867 – 1^{er} février 1982*, Gouvernement du Canada — Bureau du Conseil privé, Archives publiques du Canada, 1982.
6. Archives nationales du Canada, fonds Claude-Hurtubise, R644.
7. O. A. Cooke, *Bibliographie de la vie militaire au Canada, 1867-1995*, Direction — Histoire et patrimoine du ministère de la Défense nationale, monographie n^o 2, troisième édition, Ottawa, 1997.
8. Bureau canadien des archivistes, *Règles pour la description des documents d'archives*, Ottawa, Le Bureau, 1990-1996, p. D-4 et D-6.
9. Le site Web des Archives nationales du Canada se trouve à l'adresse www.archives.ca.
10. Il est intéressant de lire à ce sujet de John Bryden dans son livre *Deadly Allies. Canada's Secret War, 1937-1947*, Toronto, McClelland & Stewart, 1989, pour avoir un aperçu de la gymnastique à laquelle l'auteur s'est livré pour obtenir des dossiers sur le développement d'armes chimiques et bactériologiques au Canada pendant la Deuxième Guerre mondiale.
11. J. L. Granatstein et J. M. Hitsman, *Broken Promises. A History of Conscription in Canada*, Toronto, Copp Clark Pitman, 1985, p. 98.

12. C'est ce qui est arrivé à l'historienne Molly Ungar, qui est tombée par hasard sur des documents des tribunaux de guerre de la Première Guerre mondiale en consultant aux Archives nationales du Québec un fonds privé, celui d'Émile Vaillancourt, président d'un de ces tribunaux. Voilà un beau cas de documents gouvernementaux fédéraux que l'on retrouve dans un fonds privé d'archives provinciales. Cette découverte fortuite a fait l'objet d'une communication lors du congrès annuel de la Société historique du Canada en juin 1999 : Molly Ungar avait intitulé sa présentation « Saving the Past : Evidence from Military Tribunal 330, October 1917 ».

13. On soupçonne le ministère de la Défense nationale d'avoir retiré ou détruit une note médicale compromettante qui se trouvait dans les dossiers médicaux des soldats envoyés en Croatie entre 1993 et 1995. Cette note faisait mention du danger de contamination auquel étaient exposés les soldats.

14. Timothy D. Dubé, *Canada at War, 1939-1945. A Survey of the Archival Holdings of the Second World War at the National Archives of Canada*, Waterloo, The Laurier Centre for Military Strategic and Disarmament Studies, Wilfrid Laurier University, 1996.

15. Marcel Trudel, *Initiation à la Nouvelle-France*, Montréal, Les éditions HRW, 1971, p. 295.